



LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 4 MAI 1916

G.-E. DION, Administrateur

Politique et Corruption

Depuis quelques années les différentes provinces du Canada et même le Gouvernement d'Ottawa, ont été saisis de scandales politiques plus ou moins retentissants. Québec, Nouveau Brunswick, Saskatchewan, Manitoba, y ont passé. Des ministères se sont écroulés, des têtes dirigeantes ont dû céder leur place, quand la vérité n'a pas été empêchée de sortir de son puits par la force brutale d'une majorité toute puissante. Et cette état de chose a longtemps duré et dure encore.

Les faiseurs de politique ne trouvent rien de mieux que de créer un scandale lorsque se sont leurs adversaires qui sont trouvés coupables, et par contre, ne perdent pas l'occasion de tâcher d'atténuer les choses quand ce sont leurs amis qui sont sur la brèche.

Dernièrement, un homme politique bien connu dans notre comté, M. Carvel, député de Carleton, N. B., confessait à un journaliste, M. Hawkes, du Star de Toronto que les deux grands partis du Canada avaient besoin d'une réforme.

Qu'on nous permette, à ce sujet, de citer la traduction de l'interview que donnait M. Carvel, telle que publiée dans le Nationaliste, No du 23 avril de cette année :

Or, l'autre jour, M. Carvel, aujourd'hui oppositionniste, confessait tout net à un journaliste en vedette, M. Hawkes, du Star de Toronto, le besoin d'une réforme fondamentale dans les deux partis fédéraux. "Both Canada's political parties must be born again or perish, — il faut la rénovation complète de nos deux partis politiques, ou ils périront", disait-il dans un moment de franchise. (Voir la Free Press d'Ottawa, 15 avril 1916). Au journaliste qui l'interrogeait, lui demandant s'il s'imaginait que le parti libéral n'est pas autant que le parti conservateur à blâmer de la corruption politique actuelle, M. Carvel répondait : "Certes, mon ami, nous sommes à blâmer. Je suis blâmable tout le premier et cette admission est à la base de notre lutte pour un meilleur état de choses. Je ne suis pas du tout orgueilleux de tout ce que j'ai défendu dans le parti libéral. — I AM NOT A BIT PROUD OF EVERYTHING I HAVE STOOD FOR IN THE LIBERAL PARTY!" Et il ajoutait : "Les gens ne sont pas des imbéciles ! Ils savent que la corruption politique n'aurait pu atteindre au degré où elle en est rendue dans le pays, si elle était le monopole d'un parti politique. ... Nous sommes à blâmer, certes nous le sommes, nous aussi." Et, continuant sa confession, il s'exclamait, comme se parlant à lui-même : "Nous sommes blâmables, à Ottawa, tant aussi bien qu'à Fredericton, et moi comme les autres. Pensez-vous que nous puissions avoir, dans ce pays-ci, une vie politique aussi propre que le pays le mérite, pensez-vous que le parti libéral puisse devenir digne de son nom, ... s'il se cache la tête dans le sable, s'imaginant que le peuple ne sait pas que NOUS N'AVONS PAS FAIT NOTRE DEVOIR ALORS QUE NOUS ETIONS AU POUVOIR ?" Et, plus loin, M. Carvel, qui, fait allusion à la fameuse "blockers brigade" des libéraux d'avant 1911, à la brigade des étouffeurs de la vérité, dans les commissions parlementaires, répond au journaliste qui le questionne là-dessus : "Assurément, cette brigade a existé. Elle n'était pas organisée, mais elle a étouffé la vérité. Nous avons pris une attitude fautive. Nous trouvâmes, sous l'administration libérale, un régime qui existait déjà, sous l'administration conservatrice, et nous en usâmes comme les autres en avaient usé et comme nous n'eussions pas dû le faire. Cela est indéniable, entre nous. En tant que parti, nous avons manqué à notre devoir, et si nous n'agissons différemment pour l'avenir, non seulement nous ne réussirons pas, mais on nous écartera, et nous aurons mérité de l'être, au bénéfice de gens plus braves, ayant le courage de leurs opinions." Et, comme M. Hawkes incitait, par ses questions, M. Carvel à continuer cette confession politique, — dont, entre parenthèses, peu de journaux, soit libéraux, soit conservateurs, à part le Star de Toronto et la Free Press d'Ottawa, ont soufflé mot, vu les admissions dangereuses à la tranquillité d'esprit des partisans politiques que fait M. Carvel, — le député de Carleton a indiqué le favoritisme et le patronage comme source de toute corruption politique. "THE ROOT OF THE TROUBLE... IS PATRONAGE ALL THE TIME AND ALL THE WAY." et il concluait un tel aveu par cette phrase sentencieuse : "THE PARTIES MUST BE BORN AGAIN OR THEY WILL BE DESTROYED." — il faut que les partis politiques se renouvellent ou ils seront détruits." Il aboutissait ainsi à la même conclusion qu'un autre politicien, conservateur celui-là, sir George Foster, formulait à la Chambre, il y a quelque temps.

Comme on le voit, M. Carvel n'y va pas par quatre chemins, il condamne de la même manière et le parti conservateur et le parti libéral. Les gens en effet, comme le dit le député de Carleton, ne sont pas tous des imbéciles et ils ne sont pas sans savoir que les deux partis sont aussi coupables

l'un que l'autre, et c'est ce qui explique cette indifférence que semble manifester les électeurs, quand le moment de se prononcer par leur vote est arrivé.

M. Carvel qui semblait se scandaliser si fort quand on voulait restreindre les prévisions dans l'enquête Dugal-Flemming, qui criait si fort pour avoir des étiquettes sur toutes sortes de choses à Ottawa, avoue lui-même que la fameuse "Blockers Brigade," sans être organisée a existé pour empêcher la vérité, et tout le monde sait que M. le député de Carleton en était un des chefs. Et se sont de semblables farceurs que l'on voudrait que les électeurs prennent au sérieux !!! Non, "Les gens ne sont pas des imbéciles."

Séance Annuelle de la Société Bilingue Lefebvre

LE 12 MAI 1916

ORATEURS

- MM. J. Emile Boucher, Rivière-du-Loup, P. Q.
- Zoël J. Landry, Pré-d'en-Haut, N. B.
- Carroll A. Mathieu, Farmington, Me., U. S. A.
- C. Joseph Melliday, St-John, N. B.

SUJETS

- 1 Le Gouvernement canadien n'aurait pas dû laisser exécuter Louis Riel.
- 2 Resolved: That the Journalist exerts a greater influence than does the Orator.

PROGRAMME

- 1 Marche "Laughing Sam", Rodolph—Orchestre.
- 2 Debat Français.
- 3 Chœur Anglais.
- 4 Musique "Lutspiel" Keler Bela—Orchestre.
- 5 Debat Anglais.
- 6 Chœur.
- 7 Valse "Perdite" Young—Orchestre.
- 8 Jugements des débats.
- 9 "Come Back Dixie", Wenrich—Orchestre.

DIEU SAUVE LE ROI :

Officiers de la Société pour l'année 1915-16.

DIRECTEUR.

Rev. L. Guertin, C. S. C., Ph. D. D. D.

PRESIDENTS.

Zoël J. Landry, 16. C. Joseph Melliday, 10.

SECRETAIRES.

J. Emile Boucher, 17. Joseph F. Clarke, 16.

CONSEILLERS.

Charles J. Carroll, 16. J. Henry Milligan, 16. Albert Dionne, 17.

Une Offrande d'Expiation au Bataillon Acadien

Nous connaissons tous l'œuvre des aumôniers volontaires et des chapelles portatives organisée en France au commencement de la guerre par l'héroïque feu comte A. de Mun. Elle avait pour but au moyen d'aumôniers volontaires et de contributions en argent de fournir aux soldats français les secours religieux nécessaires et aux prêtres les objets requis pour célébrer les saints mystères en dehors des églises, dans les camps, sur les champs de bataille. L'œuvre eut un très grand succès, grâce à l'esprit de foi de l'âme française.

Même en accusant l'empereur d'Allemagne d'être l'auteur de la terrible guerre actuelle, nous devons cependant admettre—nous appuyant sur le dogme du péché originel et de ses conséquences—que le Dieu Tout-Puissant donne libre cours au carnage et à la destruction pour sa gloire et notre châtiment, pour la punition des crimes des sociétés, des familles et des individus. De par le dogme de la communion des saints, nous devons admettre également que ceux qui se dévouent qui pleurent et qui meurent, expient pour l'humanité coupable. Nous tous sommes responsables de la grande calamité, nous tous devons donc souffrir et peiner pour calmer la vengeance divine.

Notre Saint Père, Benoît XV demande à tous les fidèles de souffrir et de prier pour le "retour si désiré de la paix". L'aumônier et les soldats du bataillon acadien joindront l'invocation à l'immolation. Nous voudrions une participation directe de toutes les âmes acadiennes à cette expiation. Voici ce que nous proposons.

Il faut une chapelle portative à l'aumônier, des chaplets, des médailles-scapulaires, des scapulaires Sacré-Cœur

A. E. THIBAUT
MARCHAND DE MEUBLES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal 8 Téléphone
JOHN J. DAIGLE
MARCHAND GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 18
J. A. RATTE
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. DAIGLE
HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.

A. M. CHAMBERLAND
R. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau : Grand Falls
St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine
Anderson Siding, le 15 de chaque mois.

UNION MUTUAL LIFE INS. CO.
A. P. LABBIE,
Manager.
Agence : FORT KENT, Maine
Résidence : Edmundston, N. B.
UNION MUTUAL LIFE INS. CO.

Recette
POTAGE A LA JULIENNE.
Coupez en petits des pommes de terre, carottes, navets, poireaux, céleris, haricots verts, ajoutez-y des petits pois, des fèves, des pointes d'asperges. Hâchez légèrement de l'oseille, du cerfeuil, de la laitue, etc. Faites revenir tout cela dans du beurre, mouillez avec du gras ou maigre et laissez cuire. Servez avec des croutons frits dans le beurre. On peut remplacer les croutons par une petite quantité de riz que l'on a jeté dans la julienne une heure avant de servir.
POMME DE TERRE AU BEURRE.

Prenez des pommes de terre, pelez-les; si elles sont petites, la peau s'enlève en les frottant avec un torchon; mettez-les, coupées en quartiers si elles sont trop grosses, dans la poêle avec un bon morceau de beurre; sautez les jusqu'à ce qu'elles aient pris belle couleur; égouttez les dans une passoire et dressez-les sur un plat, saupoudrées de sel fin.

aux soldats. Nous demandons aux associations de Dames de Ste-Anne ou d'Enfants de Marie ou à toute personne dévouée de ramasser les offrandes dans ce but et les adressez à :

L'Aumônier,
165e Bataillon,
Moncton, N. B.
Cette œuvre que nous voudrions alimentée du produit de sacrifices consentis, nous la croyons en rapport avec les meilleurs intérêts de nos chers soldats, de leurs parents et amis, de la cause acadienne et de l'humanité; cette belle œuvre, sous la protection de Notre-Dame de l'Assomption et de Jeanne d'Arc, nous voulons la confier à l'esprit de foi et au dévouement de la femme acadienne.
A l'œuvre sans tarder, années de bonne volonté. Les contributions doivent être remises d'ici à la fin de mai prochain.
J. GAUDET, Ptre.
L. C. DAIGLE, Lt-Colonel.

CARTES D'AFFAIRES

Casier Postal "8" TEL. 25-44
MAX. D. CORMIER
R. A.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "11" TEL. 48
A. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Épave 34
PIO H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. GUY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

DR Z. VEZINA
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
—Médecin spécialiste—
de l'Hôpital de Fraserville
Spécialité : Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.
Bureau : 151 rue Lafontaine
Fraserville, P. Q.
Tél. Kamouraska, No. 322.
Tél. National " 519
Heures de Bureau :
10 hrs à 11.30 hrs a. m.
2 hrs à 5 hrs p. m.
Soir : 7 à 8 P. M.

Au Public
J'informe le public que je représente la maison
Gault Aro-Metal Co.
de l'Ontario, manufacturier de Barreau en acier pour couverture de bâtisses et de Tôles pour l'extérieur et l'intérieur des maisons.
J'achète aussi la laine que je paierai 42 cts la livre, lavée, et 22 cts la livre, non lavée.
JOS. J. MARTIN,
18-16 St-Jacques, N. B.

NEW VICTORIA HOTEL
Rue Victoria
Chambres confortables. Service de premier ordre.
Salles d'échantillons à la disposition des voyageurs.
Mme W. F. BOURGOIN,
Edmundston, N. B.

Concours pour l'Elevage de la Volaille et du Porc
Sont admis : Garçons et Filles âgés de moins de 16 ans. On doit entrer avant la fin de Mai. Un concours pour chaque comté. Pour plus amples informations s'adresser à
J. B. DOGGETT,
Secrétaire de l'Agriculture, Fredericton.

POUR LES CULTIVATEURS

Est-il difficile de bien cultiver ?

On commença fort heureusement à voir disparaître peu à peu—oh ! la réaction est à peine perceptible encore, mais enfin... l'ignorante catégorie des braves gens qui professent à tout venant que l'agriculture est bien facile et constitue une besogne laissée à ceux qui sont trop "enveloppés" pour faire autre chose. Pour s'y adonner avec succès, selon eux, il ne s'agit que de briller par une certaine richesse de mollets et d'être "simple" au possible.

Beaucoup de ces pauvres ignorants usent d'un moyen par trop radicale pour orienter l'avenir de leurs fils : le plus mal doué de la famille est tout désigné à l'avance pour se sacrifier et devenir l'insignifiant petit "habitant" (le successeur du père !) tandis que son frère mieux ritribué, est prestement bombardé au collège pour y cultiver une vocation religieuse, —ce qui est on ne peut plus excellent, en l'occurrence—ou se préparer de longue main à défendre le gousset de la veuve ou de l'orphelin, se qui est moins bien, décidément.

Les classes instruites, d'autre part, tout en modulant à l'occasion un assez joli petit couplet sur „l'agriculture, noble et souverain travailleur du sol", ou "l'agriculture, carrière indépendante, mamelle du genre humain" etc., professent avec une ignorance encore plus stupéfiante que l'agriculture est une issue un pis-aller laissé aux gens de maigre avoir et de petit savoir, enfin aux seuls "innocents" dans le sens canadien du mot.

Ces fausses idées chacun s'en rend compte ont fait un tort incalculable au développement de l'agriculture dans notre province. Elles ont donné cours à une mentalité anti-agricole dont la force submersive a provoqué la saignée des campagnes et la congestion des villes ; elles ont vidé nos foyers et fait prendre à notre forte nationalité canadienne-française son premier héritage, je veux dire nos vertus d'autre fois. Elles ont fait méconnaître la valeur de l'héritage porté aux choses agricoles et l'importance des études en ce sens. Et cela à un tel point qu'on décernait sans appel il y a à peine quelques années un brevet d'imbécillité irréductible à celui de nos collègues qui avait "la drôle d'idée d'embrasser la carrière agricole. Il faut ajouter que depuis on abonde dans le sens contraire avec encore moins de décence ; en effet, on est frappé d'admiration devant l'acte d'héroïsme de ce pauvre collègue, auquel on prête les hauts sentiments d'abnégation, de dévouement et de ferveur du missionnaire qui part pour évangéliser les indigènes de l'Ouganda.

Aujourd'hui, grâce à la guerre et à certaines perturbations économiques antérieures, les yeux se dessillent et l'on songe à se demander si l'agriculture est aussi avilissante qu'on l'a cru ; beaucoup se rendent compte qu'elle offre des carrières intéressantes, lucratives, honorables éminemment moralisatrices.

De l'études de ses lois de ses sciences, on a été forcé de conclure, qu'étant à la fois un art, une science et une industrie, la pratique rationnelle de l'agriculture moderne demande beaucoup de jugement et autant d'esprit, beaucoup d'observation et autant de persévérance.

C'est ce que je veux essayer de prouver brièvement.

Quand le cas se présente, le choix de la ferme à exploiter en raison de son extrême importance requiert beaucoup de réflexion, d'étude. Je note au fil de la plume quelques uns des points les plus saillants à considérer : ses goûts personnels, ses aptitudes, les capitaux dont on dispose, les chances de succès ou d'échec, la question des voies de transport, la proximité des centres, les indices extérieurs de fertilité, les débouchés pour l'écoulement des produits, l'adaptation de la ferme à certaines industries annexes, position et aménagement des bâtiments, obligations financières sur la propriété, besoin des marchés locaux, réparations et travaux de culture à faire, etc, etc.

La ferme achetée, le propriétaire est mis en face du problème le plus complexe de la science agricole, à savoir : adapter à sa ferme un système de culture rémunérateur et approprié, pour bien cultiver et retirer de son exploitation un revenu maximum, il est entendu qu'il ne devra pas se croire nécessairement obligé de suivre toutes les méthodes routinières en honneur chez nos voisins ; aussi devra-t-il étudier longuement et minutieusement le système de mise en rapport qui formera la base de son exploitation, qu'il s'agisse d'industrie laitière, d'industrie fruitière, élevage horticole, etc.

L'application d'un assolement basé sur les divers lois physiologiques et économiques (besoin des plantes, répartition des engrais, nature des racines des plantes, distribution de la main d'œuvre, exigences de l'alimentation des animaux de la ferme, la destruction des mauvaises herbes, travaux de culture, clôtures, nature de l'exploitation etc, etc.) On le voit, il y a de matière à réflexion. Même l'agronome que l'on consulte à ce sujet doit, s'il veut donner une réponse à point, étudier longuement les conditions générales et particulières de la ferme et de son milieu.

La restauration et le maintien des principes fertilisants du sol—science fondamentale, nécessité immédiate et indiscutable—requièrent beaucoup de connaissance, d'observation et de calcul. Le cultivateur intelligent sait bien que sa terre n'est pas une mine inépuisable ; il sait que pour produire de belles récoltes elle doit être alimentée tout, comme ses chevaux doivent être nourris pour travailler. Et c'est tout un problème que de rendre compte de quel élément le sol a besoin quand l'appliquer, et en quelle qualité. La conservation et le maintiendes fumiers même n'est pas chose si facile puis qu'il est reconnu que la plupart des cultivateurs perdent 50 p. c. de cet excellent engrais.

L'adaptation opportune et rémunératrice à la ferme de certaines industries agricoles (apiculture, sidérurgie houillère, culture des primeurs, fabrication du sucre d'érable, élevage spécialisé, culture intensive de certaines plantes, aviculture intensive, pépinière, productions des semences, etc, etc) entraîne une étude approfondie du sujet.

L'on admettra facilement que le choix, la sélection, l'amélioration, l'alimentation des animaux de la ferme, sont d'une complexité infinie. Pour y réussir le cultivateur doit avoir beaucoup de coup d'œil, être observateur à un haut degré et très persévérant. Il lui faut également une foule de connaissances pertinentes aux sciences zootechniques, il lui faut beaucoup d'habileté et beaucoup de jugement.

Savoir acheter une machine dont on a besoin et même savoir résister aux séductions oratoires des agents—demande aussi du bon sens et de l'entendement. Juger de l'opportunité et de l'efficacité de certaines améliorations foncières, se rendre compte des branches de son exploitation qui nécessitent un investissement de capital, se procurer à point les services de la main-d'œuvre, voilà également des choses qui ne s'apprennent pas du jour au lendemain.

Enfin, savoir tenir le compte exact de ses dépenses sous toutes les formes et de ses recettes annuelles, savoir vendre et acheter judicieusement requièrent infiniment d'attention et de clairvoyance.

Bref, je suis d'avis que rien n'est facile en agriculture : les nombreuses sciences qui s'y rattachent, variant dans leur complexité avec les pays, les régions, les différents climats, les diverses variétés de sols, les innombrables espèces et variétés de plantes, les multiples races d'animaux et mille autres facteurs, sont d'une application extrêmement difficile.

Confiez à quelqu'un le soin de mettre en rapport un sol réputé épuisé, mettez-le à la tête d'une exploitation, et s'il réussit à faire pousser de plantureuses moissons, s'il en tire d'honnêtes et beaux revenus, s'il y vit heureux et tranquille, sachez bien que cet homme est intelligent, qu'il fait un œuvre sage, noble, morale et infiniment précieuse à la so-

VARIETES

La crainte de la mort est plus cruelle que la mort même.

Le travail et l'application viennent à bout de tout.

Avez-vous remarqué comme notre réserve avance à pas de géants ?

Des membres par régions c'est le cri des vaillants. pour 1916.

Dans l'amour le plus parfait, le bonheur des deux êtres les plus unis n'est pas exactement le même, et c'est bien certainement le meilleur qui aime mieux, et celui qui aime le mieux qui est le plus heureux.

L'amitié exige que le cœur ne se dépense pas valablement à l'extérieur, qu'il ne cherche pas à se répandre, à plaire à tout le monde. A prétendre avoir trop d'amis, on n'en a aucun.

Mettez toujours au premier rang la droiture du cœur et la fidélité.

Ont-elles bien compris leur douce mission, ces femmes capricieuses, au caractère inégal et violent, qui ne semblent vivre que pour tourmenter ou quereller quelqu'un ?

Quand je dois recevoir certaines visites, je m'encourage, en me disant : "Ne serait ce pas encore plus désagréable d'aller chez le dentiste ?"

On vit avec un penseur comme avec un vivant.

Vielliss dans ton cadre, meurs dans ta vieille maison.

LE NEGRE POLI.

Si tu n'es pas raisonnable, —tu n'auras pas un siège parmi les élus dans le ciel.

—J'suis tellement poli que j'en aurai sûrement pas, car je le donnerais à une femme qui serait debout et moi je resterais suspendu à la strap pendant toute l'éternité.

—Accusé, dit un président à un scélérat, vous êtes accusé de vol avec escalade et affraction ; vous reconnaissez-vous coupable ?

—Oui mon président, répond le vaurien, arrangez-moi un petit jugement comme si c'était pour vous.

Abonnez-vous au "Madawaska"

ciété, et qu'il mérite tout le respect et toute la considération de ceux qui vive de ses sœurs, c'est-à-dire de tout le monde. Armand Létourneau, Institut d'Okka.

Mortgage Sale

To Felix Auclair of the Parish of Saint Basile, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Father, and Sophie Auclair, his wife, and all others whom it may concern :—

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 29th. day of March A. D. 1915 and made between Felix Auclair of Parish of Saint Basile, in the County and Province aforesaid, Father, and Sophie Auclair, his wife, of the first part, and Joseph Dionne of the Town of Edmundston, in the County and Province aforesaid, Gentleman, of the second part, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska in Book H2, number 16023 of Records on pages 10-11-12-13-14 and 15, there will for the purpose of satisfying the money secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at Public Auction in front of the Post Office at Green River, in the Parish of Saint Basile, in the County and Province aforesaid, on Thursday, the 18th. day of May next, at the hour of two o'clock in the afternoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows :—

"All that certain piece, parcel or lot of lands and premises situated lying and being in the Parish of Saint Anne, in the County of Madawaska and Province of New-Brunswick, bounded and described as follows, to wit :—Beginning at a post standing on the North eastern side of a reserved road at the most southern angle of Lot Number One Hundred and Five granted to Onésime Doucet in Martin Settlement, thence running by the magnet of the year 1896 north sixty five degrees east sixty seven chains to the southwest side of another reserved road, thence along the same twenty five degrees west sixty seven chains to another post standing on the northeastern side of the first aforesaid reserved road and thence along the same north twenty five degrees west fifteen chains to the place of beginning. Containing One Hundred Acres more or less and distinguished as Lot Number One Hundred and Seven, Martin Settlement and granted to one Francis Bouchard.

"Also all that certain piece, parcel or lot of lands and premises situated lying and being in the Parish of Saint Basile, in the County and Province aforesaid described as follows :—Being Lot Number Ninety Five, Martin Settlement."

Together with the buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining. Dated the tenth day of April A. D. 1916.

JOSEPH P. DIONNE Mortgagee.

MAX. D. CORMIER Solicitor for Mortgagee.

Lisez Bien Ceci J'aurais besoin de 500 peaux de renards rouge ainsi que toutes les autres peltries : Si vous avez les peaux d'originaux et de chevreuils je paierai les plus hauts prix du marché. Pour autres informations, s'adresser à : J. A. GAUDREAU, Clair, N. B. 17-2-m. p.



CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE depuis le 22 Nov. 1915 Express : Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m. Arr. Connor N. B. 12.33 p. m. Mixte : Dép. Riv. du Loup 10.30 a. m. Arr. Connor N. B. 4.58 p. m. Express : Dép. Connor N. B. 4.30 p. m. Arr. Riv. du Loup 8.35 p. m. Mixte : Dép. Connor N. B. 7.00 a. m. Arr. Riv. du Loup 1.40 p. m. Service quotidien excepté les dimanches. Correspondance à Edmundston Jet avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Fredericton et St-Jean N. B., Houlton, Presque Isle, Carleton Port, Fairbairn, Me. Et à Rivière du Loup avec tous trains-express de l'Intercolonial Ry. Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à F. X. Bélanger, Agent général Passagers et Fret.

AVIO

Le Docteur Z. Vézina, de Fraserville, spécialisé pour les yeux, nez, gorge et oreilles viendra à Edmundston tous les deuxièmes et quatrièmes lundi et mardi de chaque mois, et se tiendra à la disposition de ceux qui voudront le consulter, du lundi midi au mardi soir, chez Monsieur Jos Gagné près de l'Hôtel Royal.

A VENDRE

J'offre en vente plusieurs cordes de bois, aussi trois chevaux, maison, boulangerie et écurie à très bonnes conditions. S'adresser à : ADJUDIC. THIBAUT, Edmundston, N. B.

AVIS

A l'avenir, le bureau de l'Immigration sera dans la bâtisse de M. Jos Guerrete, vis-à-vis du magasin de M. T. M. RICHARDS rue de la Traverse.

AUX INTERESSÉS qui voudraient me voir à mon bureau, je serai à leur disposition de 8 à 10 heures A. M., et de 2 à 5 heures P. M.

WILLIE T. PERRON, Inspecteur de l'Immigration. 17-3 m.

A nos abonnés

Nous faisons un appel à nos abonnés retardataires qui, pour la plupart, par simple négligence ne nous ont pas encore fait parvenir le petit montant de leurs redevances. Soyez bons et justes, ne nous faites pas attendre. Ces petites sommes sont nos seules ressources d'existence, elles nous sont indispensables pour le maintien de notre œuvre. Pas plus que vous, nous ne pouvons vivre et faire vivre nos employés sans recevoir en temps opportun le salaire de notre travail. Encore une fois, c'est de la pure négligence ; secouez-la une fois par an, vous vous la trouvez bien, vous éviterez le désagrément de vous faire ramander, et nous nous en trouverons bien mieux.

POUR VOS IMPRESSIONS COMMERCIALES Adressez-vous à l'imprimerie "LE MADAWASKA" : Travail Rapide et Soigné. DEMANDEZ NOS PRIX Abonnez-vous au "MADAWASKA"

La famille d'un banquier juif

Il y avait, dans un hôtel situé dans le golfe de Gènes, une jeune fille âgée d'à peine quinze ans, qui se mourait lentement d'une maladie de poitrine. C'était la fille d'un riche banquier de cette ville, qui était venue avec sa mère demander à ce climat merveilleux sa guérison.

—Courage mon enfant, lui disait-elle, vous êtes jeune, avez confiance en Dieu.

Victoire, c'était le nom de la malade, sourit tristement: "Non, je ne veux pas mourir! Se cachant le visage, elle se mit à pleurer.

Un jour cette dame lui dit: "Victoire, ma fille, un petit cadeau". Et elle lui remit un joli chapelet.

—Que voulez-vous que j'en fasse? Je suis juive.

La dame surprise et attristée sentit croître sa compassion.

—Mon enfant, prenez ce chapelet. Il ne vous fera assurément pas de mal". Et elle ne parla plus de religion.

Peu de jours après, Victoire demanda quelques explications sur le chapelet. Cet acte lui apprit l'origine de cette dévotion, son excellence; et lui expliqua brièvement les mystères de St-Rosaire.

Sur ces entrefaites, la malade rentra dans sa ville natale.

Cinq mois après, cette dame recevait une lettre qui lui annonçait la mort de Victoire.

Ma fille, lui écrivait sa mère, est morte ces jours-ci, après avoir reçu le saint baptême sur son lit de mort. Elle m'a prié de vous remercier du chapelet que vous-mêmes m'avez donné; et qui a été l'instrument de sa conservation.

Quelques heures avant de mourir, Victoire nous a demandé, à son père et à moi, d'imiter son exemple, et d'entrer dans l'Eglise Catholique. Nous le lui avons promis, et sommes occupés à nous faire instruire dans la religion. Nous espérons être baptisés dans une quinzaine de jours. Permettez-moi, Madame, de vous demander un faveur.

C'est de venir assister à cette cérémonie, et de venir avec nous prier et pleurer sur la tombe de notre enfant, en attendant que nous allions la rejoindre aussi.

LA MODE AU THEATRE.

—Madame, ne pourriez-vous enlever votre chapeau, j'ai payé un louis ma place, c'est pour voir.

—Et! monsieur, j'ai payé six louis mon chapeau, c'est pour qu'on le voie.

Annoncez dans Le Madawaska

Avis aux intéressés

Avis est par les présents donné à tous les marchands des localités, où se trouvent des détachements du 165ème Bataillon, que toutes d'elles contractées par les sous-officiers ou soldats de ce bataillon, seront à la charge des soldats qui les auront contractés et que le Bataillon ne sera nullement responsable.

L. C. DAIGLE, Lt. Col. Officier commandant du 165ème Bataillon, F. E. C. Moncton, 19 avril, 1916.

SHERIFF'S SALE

NOTICE is hereby given that by virtue of an execution issued out of the Madawaska County Court in which Joseph N. Thibault is Plaintiff and Arthur Oniel Defendant issued by J. E. Michaud, Plaintiff's Solicitor, on the 26th day of November, A. D. 1915, a levy having been made by me for the purpose of satisfying the said execution, there will be sold at Public Auction in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New-Brunswick, at two o'clock in the afternoon, all the right, title, interest, claim and whatsoever, either at law or in equity of the above named Arthur Oniel in and to: (ALL that certain piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New-Brunswick, and described as follows: Beginning at a post standing on the north-easterly boundary of Canada Street, at the most westerly angle of a lot of land here-tofore conveyed by the said Annie Rice to one Alexis St-Onge; thence in a northerly direction along the north-westerly boundary of said lot of land conveyed to the said Alexis St-Onge a distance of One Hundred (100) feet to another post; thence in a north-westerly direction in a line parallel with the said north-westerly boundary of said highway road a distance of fifty five (55) feet to another post; thence in a south-westerly direction in a line parallel with the north-westerly boundary of said land and Alexis St-Onge one hundred (100) feet to the north-easterly boundary of said highway road; thence in a southeasterly direction along said boundary of said highway road for a distance of fifty-five (55) feet to the place of beginning, containing one hundred and twenty-six thousandths (126/1000) of an acre more or less.

The above described land and premises being subject to two Mortgages to Pius Michaud, Esquire, Edmundston, N. B. Dated at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New-Brunswick, this 25th day of April, A. D. 1916. MICHEL F. FOURNIER, Sheriff.

...UN CONTE MEMERE...

Nouhou et Toto (en chœur). —Un conte, mémère?

Un conte ce soir, vous n'êtes pas vieux promis.

La grand-maman déposa gravement son tricot, ajusta ses lunettes et prenant le petit Toto sur ses genoux, elle commença sans façon:

—Il y avait autrefois une grande jeune fille, qui s'appelait Martine. Elle était fille unique, adorée par ses parents et enragée par tous les plaisirs de la jeunesse. A treize ans, elle avait déclaré qu'elle ne retournerait pas à la classe, qu'elle n'avait jamais aimée d'ailleurs. Elle voulait travailler, gagner de l'argent et sortir le soir comme les autres filles de son temps. La mère risqua bien un soupçon de résistance, pleura à chaudes larmes; mais comme toujours finit par céder. Martine trouva un emploi, gagna bientôt quatre ou cinq piastres par semaine, s'acheta des chapeaux et des bijoux, mais ne voulut jamais donner un sou à sa mère.

—Nouhou, timidement: "Elle était bien méchante, mémère, cette grande fille là?"

—Mais non, ma petite Nouhou, elle n'était pas plus méchante que les autres; mais elle avait été élevée dans tous ses caprices. On l'avait habituée à regarder tous ses desirs comme des lois. Un soir qu'elle faisait sa ronde ordinaire par les rues Racines et Cartier, elle fit la rencontre d'un gros désœuvré, qui flânait à la porte d'une salle de pool. Il avait la moustache en croc, la bouche en bec, portait des bottes jaunes et des pantalons retroussés; et le trouva de son goût. Pendant plusieurs semaines elle sortit avec lui en cachette; et un bon dimanche, après midi, elle l'invita à lui rendre visite à la maison.

Les parents tout surpris firent une crise; la mère pleura beaucoup, le père se fâcha, car il connaissait bien ce vilain type. Il le savait mal engendré, incapable de garder ses places, ami du jeu et de la bouteille.

Martine ne voulut pas lâcher prise et se promit d'avoir raison de l'opposition paternelle. Elle admit

volontiers que son ami n'était pas parfait, qu'il était comme les autres qu'il avait ses petits défauts; mais elle l'aimait comme cela, elle avait beaucoup d'influence sur lui, elle savait bien le dominer et le ramener à de meilleurs sentiments. La mère, toujours molle, baissa pavillon et le père épuisé fit comme Pilate, il s'en lava les mains.

Martine se maria bientôt avec l'homme de son choix. Elle n'eut pas les honnetés de la Congrégation mais cela ne l'empêcha pas de faire une grosse noce; on mangea du rôti, du bœuf à la mode et force gâteaux, on but des douzaines de bière et on dansa jusqu'aux petites heures du matin. Le nouveau ménage ne fut pas heureux.

Martine, loin d'avoir le haut du pavé, fut réduite en servitude. Au bout de dix ans, elle n'était plus reconnaissable. Chargée d'enfants, fautive, vieillie avant l'âge, elle eut tout à tour toutes les épreuves de l'épouse du paresseux et de l'ivrogne. Son père lui tourna le dos, sa mère mourut de chagrin; et après avoir vendu, un à un, tous les meubles de la maison pour s'empêcher de mourir de faim, elle dut placer ses enfants à l'orphelinat et s'engager pour laver les planchers dans les hôtels.

—Toto (les poings crispés)— Et lui, le vilain, que faisait-il pendant ce temps-là?

—Il fêtait avec tous les mauvais gribiers de la ville. Il travaillait un peu à la manufacture pendant l'été buvait les trois quart de sa paye, ne donnait que des miettes à sa famille; et, à l'automne, criblé de dettes, chassé de tous les ateliers, il partait pour les chantiers un beau matin, laissant sa femme sans pain, sans bois et sans argent.

Au bout d'un mois il écrivait que son boss gardait sa paye en garantie qu'il ne pourrait envoyer de l'argent à sa famille qu'à la fin de deuxième mois et demandait à sa femme de lui expédier au plus vite... des chaussons et du tabac!!!

—D'après le B. P. HULL.

—L'Echo Paroissial.

Plantes fourragères

POURQUOI NE PRODUISEZ-VOUS PAS VOS GRAINES DE RACINES?

Avant la guerre le Canada importait de France et d'Allemagne plus d'un million et demi de livres de graines de betteraves fourragères, de navets, de carottes et de betteraves, c'est-à-dire près de 75 pour cent de toutes les graines de racines que nous employons annuellement au Dominion. Nous dépendions donc, pour notre récolte de racines, d'un approvisionnement de semences venant de l'étranger et sur la quantité et la qualité desquelles nous n'exercions pas le moindre contrôle.

Nous savons maintenant qu'il est dangereux de compter sur les pays étrangers pour les graines dont nous avons besoin, et ce danger devient de plus en plus apparent tous les jours.

Des rapports émanant d'Europe indiquent que la culture des graines de plantes-racines dans les pays en guerre a été négligée la saison dernière. L'exportation de toutes les sortes de graines de France, d'Allemagne et des principaux pays européens qui produisent des graines de racines, sera donc restreinte pendant la durée de la guerre.

Il est donc évident que même si cette guerre devait se terminer sous peu, le Canada courrait le risque de ne pouvoir se procurer d'Europe, pendant plusieurs années encore, la quantité de graines de racines dont il a besoin. Vous êtes donc instamment priés de considérer sérieuse-

ment cette situation, et d'aider à prévenir une famine de graines qui causerait le plus grand tort à notre agriculture.

PRODUISEZ AU MOINS TOUTES LES GRAINES QUE VOUS FAITES POUR VOUS-MEME — On ne vous demande pas de rien sacrifier ni de rien entreprendre qui vous cause de lourdes dépenses. Au contraire, on vous conseille d'entreprendre pour votre avantage, une culture lucrative.

En produisant vous-même les semences qu'il vous faut, vous vous rendez indépendants de ces conditions qui réglementent l'approvisionnement commercial.

En produisant vous-même vos semences, vous épargnez l'argent que vous seriez obligés de payer si vous les achetiez.

En produisant vous-même vos semences, vous serez sûrs de vous procurer la variété qu'il vous faut: la variété qui, d'après vous, donne les meilleurs résultats sur votre ferme.

En produisant vous-même vos semences, vous pourrez vous procurer l'année prochaine une récolte de racines bien supérieure à celle que vous auriez si vous vous serviez de semences importées de la même variété.

C'est là l'expérience de tous ceux qui produisent eux-mêmes leur propre graine.

Vous ne savez pas cultiver ces graines, dites-vous? Rien n'est plus facile à apprendre. La culture des betteraves fourragères, des navets, des carottes et des betteraves de table en vue de la production de la graine, n'exige pas d'aptitude spéciales, ni de capital.

Il est tout aussi facile de cultiver des racines pour la graine que de cultiver des pommes de terre, et il ne

Avis aux Fumeurs

Nous désirons attirer l'attention de tous les fumeurs et amateurs de bon tabac que FRENETTE & FRERE, manufacturiers de Montréal a fait un arrangement spécial avec M. JOHN J. DAIGLE, de Edmundston, qui sera leur dépositaire à l'avenir. Par conséquent M. Daigle aura désormais en main les tabacs VIGER, PONTIAC composés de parfum d'Italie et Quesnel pur naturel à 10c, le paquet et aussi le tabac ORLEANS composé de parfum d'Italie et de havane à 5c, le paquet.

Tous ces tabacs sont purs et naturel de première qualité et les seuls sur le marché garantis comme tels. Tout fumeur qui désire fumer ce qu'il y a de mieux n'a qu'à demander le VIGER, le PONTIAC ou l'ORLEANS.

Les marchands qui désireraient vendre les tabacs de FRENETTE & FRERE pourraient se procurer au prix du gros en s'adressant à

JOHN J. DAIGLE, Dépositaire pour Edmundston, N. B. FRENETTE & FRERE

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX. Gros flacons.—En vente partout. CIE. J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE P. Q. Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

J. W. HALL, Edmundston, N. B.

Vous trouverez les marchandises suivantes aux plus bas prix du marché.

- BOIS A FINIR (EN EPINETTE) BOIS A FINIR (EN HARD PINE) BOIS A PLANCHER (EN MERISIER) BOIS A PLANCHER (EN EPINETTE) CLAPBORDS (EN EPINETTE) MOULURES (HARD PINE ET EPINETTE) PORTES

CIMENT, CHAUX, BRIQUE ROUGE, BRIQUE BLANCHE, TERRE A FEU, GOUDRON (COAL TAR) EN QUART, HUILE A CYLINDRE ET GAZOLINE.

Aussi j'ai toujours un bel assortiment de VOITURES, HARNAIS de VOITURES D'OUVRAGE, et si vous avez besoin d'un JEUNE CHEVAL ou d'une BONNE JUMENT (toujours garanti) chez HALL est la place de l'acheter. J'en ai toujours en mains.

J'ai toujours en stock un assortiment d'ENGRAIS, AVOINE, (deux chars en chemin) BLE D'INDE rond et cassé, MOULEES de toutes sortes. J'achète et je vends le foin au char.

Si vous avez besoin d'aucune chose qui n'est pas sur cette liste téléphonez-moi et si je ne l'ai pas je pourrai peut-être vous l'avoir, satisfaction garantie.

Mon charbon dur est en chemin, donnez vos commandes d'avance pour être certain, car la situation des mines est bien incertaine. Achetez votre charbon du marchand de charbon; celui sur lequel vous pouvez compter en tout temps pour votre approvisionnement.

fait pas p's de travail. Si vous désirez avoir des renseignements sur ce point, écrivez-nous. M. O. MALTE, Agrostographe du Dominion.

HUMOUR ALSACIEN. De "l'intransigeant": "On sait qu'en Allemagne on tué Dieu, et qu'on emploie la troisième personne du singulier pour attendre le summum du mépris. "Komm, etc? (Vient-il?) ne se dit qu'à un inférieur toisé de haut. Le kronprinz, de passage à Strasbourg avec l'empereur, rentra un soir à une heure tardive au palais où il logeait. L'appariteur de service, brave Alsacien, était presque endormi. Il lui dit familièrement: —Il y a longtemps que votre pa-

pa est rentré et couché. Le jeune prince vivement, se dressa et dévisageant avec un profond dédain la figure pleine de bonhomie du brave serviteur, il dit d'un air dégouté: —"Est et bisolte?" "Est-il ivre?" —Cela répondit l'Alsacien, je n'en sais rien. La Différence n'est pas Grande. —Est-il instruit, ton fiancé? —Pas précisément; mais, tu sais, c'est un homme qui a des lettres. —C'est un écrivain? —Non c'est un facteur.

Lisez le "MadaWaska"

NOTICE Dont forget the place at Edmundston, N. B.

We have a complete stock of Mill Supplies always on hand. A specialty of Belting Trojan, Balata, Thistle, Rubber, eather, Oak extra tanned, Oak Victor tanned, Oak Viking tanned, Oak Standard double, Leviathan and Anaconda Belting, Lacing leather of choice, Shingle Ties and ath Ties, Emery Wheels of all sizes. Batteries, Spark Plugs, magnetos, Kerosine, Gasoline, Machine Oil of all kinds. Gasoline Engines "Waterloo oy". Saws SIMMONDS & DISSON.

We also buy and sell lumber of all kinds. Long Railway Ties, Fence Posts, Hardwood and Sawdust, etc. etc.

Give us a call and we will give you all information free.

Office and Store opposite T. Boudreau, Barber Shop, near Covered Bridge. 25 Victoria Street.

J. W. LUCAS Edmundston, N. B.

